

GUARD MIST

COMMERCIAL

**Produit de pulvérisation
dosé, sous pression**

Tue les mouches, moustiques, moucheron et
certains autres petits insectes volants

**LIRE L'ÉTIQUETTE
AVANT L'UTILISATION**

GARANTIE:

Pyréthrine.....1.8%

Butoxyde de Pipéronyle.....10.0%

N° D'HOMOLOGATION 18348

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER

**EXTRÊMEMENT
INFLAMMABLE
EXPLOSIF**

CONTENU NET: 180 G

GARDEX CHEMICALS LTÉE.
7 Meridian Road
Etobicoke, ON M9W 4Z6
1-800-561-7302

Pour usage dans les usines de transformation alimentaire, conserveries de viandes, hôtels, hôpitaux, étables, volaillers, granges, restaurants et autres centres alimentaires.

La formule de L'INSECTICIDE GUARD-MIST est extrêmement efficace en vaporisateurs automatiques exclusifs GUARD-MIST ou autres de même genre. Le vaporisateur GUARD-MIST enclenche automatiquement la soupape de pression toutes les 15 minutes, dégageant ainsi 50-55 mg de minuscules particules qui demeurent en suspension dans l'air ambiant et tuent tous les insectes volants: l'usage continu du vaporisateur vous permettra d'en maintenir le contrôle. Le vaporisateur GUARD-MIST a été conçu pour la protection d'un local de 170 m³ ou l'air circule librement.

MODE D'EMPLOI: Enlever le couvercle protecteur de la canette et introduire celle-ci dans le vaporisateur GUARD-MIST. Suspendre le vaporisateur à 2 ou 3 mètres du sol dans un endroit où l'air circule librement, entraînera les particules à travers le local. Veiller à ne jamais installer le vaporisateur au-dessus d'aliments ou de surfaces employées pour leur transformation.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Produit sous pression. La canette risque d'exploser à la chaleur. Ne jamais exposer à des températures supérieures à 50°C. Ne pas percer ou incinérer la canette vide. Couvrir vos bacs à poissons ou aquariums dans les endroits traités pendant la vaporisation. Ne pas employer au-dessus d'aliments.

Dans les entreprises d'emballage de la viande et de transformation des produits alimentaires, le produit ne doit être pulvérisé que lorsque toutes les opérations de l'entreprise sont arrêtées. Aucun produit camé, ingrédient ou matériel d'emballage à découvert ne doit être gardé dans la salle. Couvrir l'équipement de manutention des aliments. Toute surface traitée qui peut entrer en contact avec des produits carnés doit être lavée et rincée à fond, avec de l'eau potable, après la pulvérisation et avant d'être réutilisée dans le procédé de transformation des viandes. Dans les laiteries, le lait tiré et la crème doivent également être couverts. Dans les hôpitaux, n'employer jamais ce produit dans les pouponnières ou les locaux occupés par des enfants, des malades ou des personnes âgées.

Éviter tout contact avec la peau; ne pas inhaler la pulvérisation du produit. Lavez-vous après usage. Ce produit est toxique pour oiseaux et poissons. Ne pas contaminer ni les aliments, ni le fourrage, ni l'eau. N'installer jamais le vaporisateur au-dessus de surfaces de plastique polies ou vernies.

ÉLIMINATION: Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la base pour faire sortir toute la pression. Éliminer le contenant vide conformément aux exigences provinciales. Pour tout renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **Si le produit est avalé accidentellement,** appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))